

Accompagner les vieillissements en Ehpad : quelle place pour les choix des personnes âgées ?

Entrer en Ehpad transforme le quotidien, les manières de vieillir, et de faire avec un diabète. Cependant cela ne fait pas disparaître les habitudes, les préférences et les choix des personnes qui y vivent. Comment penser l'accompagnement sans décider à la place des personnes âgées ?

À l'occasion de la Semaine Bleue, la Fédération Française des Diabétiques vous propose de réfléchir à la place accordée aux personnes âgées dans notre société, à leur accompagnement au quotidien jusqu'à la fin de leur vie et à l'évolution des pratiques pour mieux répondre à leurs besoins.

Vivre en Ehpad : déléguer sans renoncer à tout

L'arrivée en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) n'est pas nécessairement imposée. Certaines personnes choisissent d'y entrer afin d'anticiper une perte d'autonomie ou ne plus faire peser certaines responsabilités sur leurs proches. Mais vivre en Ehpad signifie aussi intégrer un espace collectif, avec ses règles, ses horaires et son organisation. Dès lors, comment continuer à faire des choix et à préserver certaines habitudes lorsque son quotidien est désormais organisé en partie par une institution ?

L'entrée en Ehpad transforme les espaces dans lesquels les personnes âgées peuvent exercer leurs choix. Les repas, les traitements, les rendez-vous médicaux ou encore les soins sont désormais pris en charge, au moins en partie, par des professionnels intervenants dans les établissements.

Pour les personnes vivant avec un diabète, certaines tâches qui étaient auparavant réalisées seules ou avec l'aide de leurs proches peuvent ainsi être déléguées aux infirmières, notamment la surveillance glycémique. Cette délégation peut être souhaitée d'autant que certaines personnes âgées n'assuraient déjà plus elles-mêmes la gestion de leur diabète avant leur entrée en Ehpad.

Les entretiens réalisés par Marie Barroyer dans le cadre de sa thèse de doctorat en sociologie porté par le Diabète LAB de la Fédération, auprès de personnes âgées montrent d'ailleurs des manières très différentes de vivre cette délégation. Une résidente explique ainsi, à propos des changements intervenus dans sa prise en charge, qu'elle « suit le mouvement ». Derrière cette formule, qui pourrait être interprétée comme un renoncement, se trouve aussi une manière de composer avec les transformations, leur permettant de « se laisser vivre ». Certaines personnes acceptent que des gestes ou des décisions soient désormais réalisés par les professionnels, sans nécessairement chercher à les reprendre.

Conserver des habitudes

Pour d'autres, certaines habitudes et surveillances restent au contraire importantes. Une résidente conserve par exemple un réfrigérateur dans sa chambre, dans lequel ses fils lui apportent des aliments sans sucres. Ce réfrigérateur permet de maintenir certaines habitudes alimentaires et de continuer à faire des choix sur ce qu'elle mange en Ehpad. Les proches ne sont alors pas seulement présents pour rendre visite : ils contribuent aussi à faire entrer dans l'établissement des objets, des aliments et des habitudes qui permettent de maintenir une continuité avec la vie d'avant.

Cela ne signifie pas pour autant que toutes les personnes âgées souhaitent rester autonomes dans tous les domaines. Certaines préfèrent déléguer la gestion de leurs médicaments ou de leurs rendez-vous. D'autres tiennent davantage à conserver certaines habitudes alimentaires, certains objets ou certaines manières

d'organiser leur quotidien.

Accompagner en laissant place aux choix

L'enjeu est de comprendre ce sur quoi chaque personne souhaite encore garder la maîtrise en milieu institutionnalisé. Il est essentiel d'échanger avec la personne afin de mieux comprendre ce qu'elle souhaite réellement pour la prise en charge de son diabète en Ehpad.

Réfléchir à la place des personnes âgées, des aidants et des proches, comme nous y invite la Semaine Bleue, conduit aussi à s'intéresser à ce qui se joue dans ces situations du quotidien. Bien que le vieillissement puisse transformer les modes de vie, chaque personne conserve ses préférences, ses habitudes et ses aspirations. Les proches, les professionnels, ainsi que l'environnement dans lequel évolue la personne âgée, contribuent à rendre certains choix possibles ou, au contraire, à les restreindre. Accompagner une personne, c'est donc aussi prendre en compte ce qu'elle souhaite continuer à décider pour elle-même. Cela suppose de ne pas uniquement s'interroger sur ce qu'elle ne peut plus faire seule, mais également sur les choix qu'elle souhaite continuer à exercer.

Pour en savoir plus :

- [Diabète et vieillissement : au-delà des idées reçues ;](#)
- [Les personnes âgées vivant avec un diabète : un enjeu de santé publique.](#)

Crédit photo : ©Halfpoint (Modifié à l'aide de l'IA)